

Activités et réalisations relatives à la réduction de l'utilisation d'antibiotiques et de l'antibiorésistance chez les animaux en Belgique 2016 - 2020



Contenu

Contexte.....	2
Résumé	2
Convention 2016-2020 entre l’Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l’usage d’antibiotiques dans le secteur animal	3
Réalisations relatives aux engagements pris par les secteurs membres et les autorités dans le cadre de la convention antibiotiques 2016-2020	4
Autorité fédérale	4
Industrie pharmaceutique	4
Industrie des aliments composés	5
Organisations agricoles.....	5
Organisations vétérinaires.....	6
Gestionnaires de cahiers des charges.....	7
Associations de santé animale (ARSIA – DGZ)	8
AMCRA.....	9
Convention 2021 - 2024 relative à l’usage responsable des antibiotiques chez les animaux, établie entre l’Autorité fédérale et les différentes parties prenantes dans la lutte contre l’antibiorésistance	11
Résultats relatifs à l’utilisation d’antibiotiques chez les animaux en Belgique en 2020 et l’évolution depuis 2011	12
Chiffres de vente d’antibiotiques	12
Utilisation totale.....	12
Antibiotiques d’importance critique	13
Aliments médicamenteux	14
Utilisation suivant le code de couleur AMCRA.....	14
Chiffres de consommation des antibiotiques pour les porcs, les poulets et les veaux d’engraissement	15
Couverture entre Sanitel-Med 2020 et BelVet-SAC 2020	15
Utilisation par catégorie animale dans Sanitel-Med	15
Antibiorésistance dans les bactéries indicatrices et zoonotiques provenant d’animaux producteurs de denrées alimentaires	17
Contexte	17
Résultats	17
Évolution de la résistance chez <i>Escherichia coli</i> entre 2011 et 2020	17
Évolution de la prévalence des <i>Staphylococcus aureus</i> (SARM) résistants à la méthicilline entre 2011 et 2020	20
Évolution de la résistance aux fluoroquinolones de <i>Salmonella enterica</i> chez les volailles entre 2014 et 2020	20
Conclusions finales.....	22

Contexte

La résistance aux antimicrobiens (RAM) constitue un problème mondial de santé publique et animale qui préoccupe les scientifiques, les responsables politiques, ainsi que tous les stakeholders impliqués dans la médecine humaine et vétérinaire. La RAM chez des microorganismes peut compliquer la lutte contre ces derniers de façon plus ou moins importante, voire, dans certains cas, être particulièrement problématique.

L’utilisation d’antibiotiques constitue la principale cause de la RAM. La réduction de celle-ci chez les animaux est une responsabilité commune des secteurs et autorités concernés. À cet effet, il convient de veiller à une répartition des efforts afin que toutes les parties concernées par la médecine vétérinaire en Belgique développent et mettent en œuvre les actions ad hoc.

Résumé

Le présent rapport résume les principales activités et réalisations effectuées depuis la signature en 2016 de la convention antibiotiques jusque fin 2020 par les différents acteurs de la médecine vétérinaire qui stimulent la réduction de l’utilisation des antibiotiques. Il donne également les chiffres relatifs à la vente nationale d’antibiotiques et à leur utilisation dans les exploitations, ainsi que des chiffres sur l’évolution de la RAM chez les animaux durant la période 2011-2020.

Au vu des activités menées au niveau de la politique antibiotique vétérinaire belge, l’année 2016 est considérée comme une année charnière dans ce domaine compte tenu de la réalisation de trois étapes cruciales : la signature de la première Convention entre l’Autorité fédérale et les organisations sectorielles concernées, la publication d’un arrêté royal qui détermine l’utilisation d’antibiotiques d’importance critique et l’enregistrement de l’utilisation des antibiotiques et enfin le lancement de Sanitel-Med, la banque de données de l’Autorité fédérale dans laquelle ces enregistrements doivent être effectués.

L’année 2020 étant la dernière année de cette première convention antibiotiques, il est temps de faire le point sur les résultats enregistrés au cours de la période écoulée. Les résultats obtenus à la fin de 2020 ne peuvent malheureusement pas confirmer la tendance observée à la fin de 2019 : la vente totale d’antibiotiques et d’aliments médicamenteux contenant des antibiotiques stagne en 2020 et se termine respectivement par une réduction de 40,2% et de 70,4% par rapport à 2011. La vente d’antibiotiques critiques en 2020 a même augmenté par rapport à 2019. La réduction globale de ces antibiotiques critiques s’élève encore à l’heure actuelle à 70,1% par rapport à 2011. **En conclusion, pour les trois objectifs de réduction de la Vision 2020 et de la convention antibiotiques, seul l’objectif des aliments médicamenteux contenant des antibiotiques est atteint. L’Autorité fédérale et les organisations sectorielles impliquées regrettent ces résultats mais se montrent positives pour l’avenir. Cette tendance doit être inversée et l’engagement en ce sens s’est déjà concrétisé par la signature début 2021 d’une deuxième convention antibiotiques, établissant de nouveaux objectifs ambitieux jusqu’à la fin de 2024.**

Depuis 2011, les résultats relatifs à la RAM dans les bactéries indicatrices et zoonotiques provenant d’animaux producteurs de denrées alimentaires montrent une tendance à la baisse de la prévalence

de la résistance. **C’est un résultat favorable qui conforte tous les partenaires dans leur idée de continuer à réduire l’utilisation d’antibiotiques.**

Convention 2016-2020 entre l’Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l’usage d’antibiotiques dans le secteur animal

La « Convention entre l’Autorité fédérale et tous les partenaires sectoriels concernés par la réduction de l’usage d’antibiotiques dans le secteur animal », signée le 30 juin 2016, fixe les objectifs stratégiques suivants :

1. une réduction de 50% de l’utilisation générale d’antibiotiques d’ici 2020 ;
2. une réduction de 75% de l’utilisation d’antibiotiques critiques d’ici 2020 ;
3. une réduction de 50% de l’utilisation d’aliments médicamenteux contenant des antibiotiques d’ici 2017.

L’année de référence pour les objectifs de réduction est 2011. Ces objectifs correspondent aux objectifs de réduction de l’AMCRA tels que définis dans sa « Vision 2020 ».

La Convention a été signée par l’Autorité fédérale, représentée par les ministres de la Santé publique et de l’Agriculture, l’industrie pharmaceutique (pharma.be), les organisations agricoles (ABS, Boerenbond et la FWA), l’industrie des aliments composés (BFA), les organisations vétérinaires (UPV et VDV), les associations de santé animale (DGZ et ARSIA), les gestionnaires de cahiers des charges (Belplume, Belpork, BVK, Codiplan, IPW IKM/QFL/QMK) et l’AMCRA.



La convention antibiotiques a été signée le 30 juin 2016 par les représentants des partenaires sectoriels et par les Ministres fédéraux de la Santé publique et de l’Agriculture, Maggie De Block et Willy Borsus.

Réalisations relatives aux engagements pris par les secteurs membres et les autorités dans le cadre de la convention antibiotiques 2016-2020

Dans le cadre de la convention antibiotiques, l’Autorité fédérale, l’AMCRA et les partenaires concernés ont formulé ensemble des objectifs opérationnels communs. Parallèlement, des engagements spécifiques ont été décrits à l’annexe 4 de la convention antibiotiques.

Dans ce document, quelques principales réalisations effectuées entre 2016 et 2020 dans le cadre de la convention antibiotiques, sont communiquées pour chacun des partenaires sectoriels concernés et pour l’Autorité fédérale. Pour obtenir davantage d’informations ainsi qu’une description détaillée de toutes les réalisations, nous vous renvoyons aux organisations respectives.

Autorité fédérale

La lutte contre l’antibiorésistance chez les animaux a été accélérée par l’arrêté royal (AR) du 21 juillet 2016. Cet arrêté impose notamment l’enregistrement centralisé de l’utilisation des antibiotiques pour les espèces animales faisant l’objet de l’utilisation la plus importante. Des conditions ont également été fixées pour l’utilisation d’antibiotiques critiques. Grâce à une bonne collaboration entre l’AFSCA, l’AFMPS et le SPF SPSCAE, l’autorité fédérale a pu - avec le soutien financier de l’AMCRA - se concentrer ces 5 dernières années sur la sensibilisation des éleveurs et des vétérinaires, et ce grâce à un benchmarking basé sur l’utilisation des antibiotiques. La collaboration avec les secteurs et le soutien de ces derniers (=corégulation) pour atteindre les objectifs de réduction à l’aide de la convention et de son comité de gestion ont fait l’objet d’une attention particulière.

Le monitoring de l’antibiorésistance a été poursuivi de manière plus approfondie. L’AFSCA et l’AFMPS ont accordé une attention particulière au contrôle du respect de l’arrêté royal du 21 juillet 2016. Sous la coordination du SPF SPSCAE, un Plan d’Action National ‘One health’ de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (OH NAP AMR) ambitieux a été établi, dans lequel tous les objectifs stratégiques et opérationnels relatifs à la RAM sont fixés et dans le cadre duquel la convention et son comité de gestion jouent un rôle important pour le pilier animal.

La lutte contre la RAM est également un point d’attention important de deux nouveaux règlements européens, le Règl. (UE) n° 2016/429 relatif aux maladies transmissibles (Animal Health Law) et le Règl. (UE) n° 2019/06 concernant les médicaments vétérinaires. Dans la législation nationale (et autres) adaptée à ces règlements qui sera publiée au cours de la période 2021-2022, des éléments soutenant la lutte contre la RAM seront également optimisés ou ajoutés. On investira davantage dans l’extension de la collecte de données, du benchmarking et de l’analyse, et pour les animaux producteurs de denrées alimentaires, l’accent sera davantage mis sur la prévention (biosécurité, plan sanitaire d’exploitation) et sur la remédiation des exploitations qui se trouvent en zone d’alarme (coaching). Pour finir, le secteur des animaux de compagnie sera aussi étroitement impliqué dans la lutte. Quant au PAN OH RAM, il est en cours de validation au niveau politique.

Industrie pharmaceutique

En 2020, pharma.be a continué de développer les activités de formation et de sensibilisation démarrées précédemment. L’e-vademecum reste accessible gratuitement aux vétérinaires afin qu’ils puissent l’utiliser dans leur pratique quotidienne. La sensibilisation des membres de pharma.be et de leurs collaborateurs se poursuit, notamment par le biais du module d’e-learning « Bon usage des antibiotiques ». Enfin, pharma.be conserve son rôle de partenaire actif au sein de l’AMCRA, tandis que

leurs membres financent tant la collecte de données sur l’usage d’antibiotiques que des recherches d’alternatives susceptibles de contribuer à la réduction des besoins en matière d’antibiotiques.



Source : UGent

Industrie des aliments composés

L’industrie des aliments composés inventorie la production d’aliments médicamenteux destinés aux animaux de rente pour le marché belge et définit des actions visant à stimuler la réduction. L’objectif de réduction spécifique au secteur des aliments composés (-50% d’aliments médicamenteux contenant des antibiotiques pour fin 2017) a été largement atteint fin 2017. Cette réduction résulte d’initiatives sectorielles très efficaces (notamment le benchmarking annuel des membres, la prescription électronique, l’interdiction de la colistine dans les aliments médicamenteux, l’accompagnement individuel des éleveurs ayant une forte consommation d’antibiotiques, l’engagement au sein des initiatives intersectorielles...). Dans sa charte de durabilité, la BFA reste ambitieuse en termes de réduction des antibiotiques. Cette charte reprend un nouvel objectif, à savoir arriver à une réduction de 75 % des aliments médicamenteux contenant des antibiotiques d’ici 2024 (par rapport à l’année de référence 2011).

Organisations agricoles

Pour l’ABS, le Boerenbond et la FWA, la collecte des données et les rapports d’utilisation des antibiotiques au sein de l’exploitation sont et resteront à l’avenir un moyen très important pour parvenir à une utilisation durable des antibiotiques. De cette manière, l’éleveur est très étroitement impliqué et sensibilisé à une utilisation réfléchie des antibiotiques et peut éventuellement, en concertation avec le vétérinaire, effectuer des adaptations en termes de management. La sensibilisation et la proposition d’alternatives constituent une tâche très importante pour les organisations agricoles, l’autorité fédérale, le monde scientifique, l’AMCRA et d’autres partenaires. Les

organisations agricoles ont dès lors investi et continuent d’investir dans la communication, les formations, le support et le déploiement du système de collecte de données via AB Register et Bigame.

Organisations vétérinaires

En 2020, l'Union Professionnelle Vétérinaire (UPV) et la nouvelle association professionnelle VeDa ont poursuivi leur engagement en participant à divers groupes de travail de l'AMCRA. Les vétérinaires ont joué un rôle actif dans l’élaboration du volet animal du Plan d’action One Health contre la RAM. Ils étaient également actifs dans les plateformes européennes telles que la « Federation of the Veterinarians of Europe » (FVE), où la problématique des antibiotiques est régulièrement abordée.

Plusieurs formations ont été organisées pour les vétérinaires sur le thème d’une « utilisation responsable des antibiotiques ». L’accent portait sur la médecine vétérinaire préventive et l’application d’une biosécurité correcte dans tous les secteurs animaux. L’évolution d’une médecine vétérinaire curative vers une médecine vétérinaire préventive exige également une adaptation du rôle du vétérinaire, qui se pose davantage en conseiller et en personne de confiance pour les éleveurs.

Depuis janvier 2021, SAVAB-Flanders et UPV VeDa ont rejoint l'AMCRA en tant que membres actifs.

L’UPV est plus que jamais investie dans la lutte contre l'antibiorésistance. En effet, elle rentre au CA de l'AMCRA afin de contribuer à l’information et à la formation des vétérinaires en matière d’usage des antibiotiques. Les dossiers importants ces dernières années sont l’engagement et la promotion de la convention de réduction chez les animaux de rente. En outre, un chantier d’étude de la résistance chez les animaux de compagnie est en cours, avec une campagne de communication sur l’usage responsable à destination des salles d’attente. L’UPV a promu la formation sur l’usage des antibiotiques au travers des formations FORMAVET.

Toutes les organisations vétérinaires collaborent à l’informatisation et à la communication de divers sujets pour leurs membres.



Source : Dr. Zyncke Lipkens

Gestionnaires de cahiers des charges

En 2020, un nouveau système de qualité **BePork** a été développé, il s’agit de la fusion de **Certus** et **CodiplanPLUS**. BePork est un manuel qualité générique, unique qui rassemble les normes supra-légales des deux cahiers des charges. Le système de qualité réunit tous les acteurs du secteur porcin et couvre déjà 80% de la production de (viandes de) porcs. La politique en matière d’antibiotiques lancée au sein de Certus a été reprise et affinée au sein de BePork. Les participants enregistrent leur utilisation d’antibiotiques dans la base de données AB Register et reçoivent quatre fois par an un rapport d’exploitation qui donne un aperçu de l’utilisation qualitative et quantitative des antibiotiques dans leur exploitation. Afin de pouvoir évaluer plus rapidement et plus efficacement les mesures prises et les adapter si nécessaire, les participants peuvent également consulter à tout moment leur utilisation d’antibiotiques via l’outil de rapportage ‘Nearly Real Time’ dans leur portail du AB Register. Au sein de BePork, les gros utilisateurs de longue durée sont désormais aussi identifiés. Il a été choisi de numériser le plan d’action qu’ils élaborent. Enfin, l’établissement d’un plan sanitaire d’exploitation a également été réalisé, avec lequel BePork aspire à une approche plus proactive de la santé animale.

Codiplan vzw, le gestionnaire du guide sectoriel pour la production animale, a incorporé dans son guide sectoriel un chapitre « utilisation des antibiotiques », qui est consacré à la problématique de l’antibiorésistance et des dispositions légales concernant l’utilisation et l’enregistrement des antibiotiques critiques. Les objectifs AMCRA 2020 y ont été expliqués avec une référence aux guides rédigés par l’AMCRA pour une bonne utilisation des antibiotiques et la santé de l’exploitation. Le fait d’être certifié pour ce guide sectoriel est également l’exigence de base dans le cadre de la certification pour le cahier des charges CodiplanPLUS Porcs, qui est également géré par Codiplan. Il y est également repris l’enregistrement obligatoire des AB dans les bases de données appropriées à cet effet.

Le standard **Belbeef**, qui est géré par l’organisation interprofessionnelle *Belbeef vzw*, a stimulé l’enregistrement volontaire des antibiotiques dans Sanitel-Med par le vétérinaire chez les éleveurs participants. En outre, le moniteur de durabilité a été lancé et évalué par les éleveurs participants. Ce moniteur contient plusieurs initiatives qui sont directement liées à la prévention de l’utilisation d’antibiotiques (contrat avec un vétérinaire de guidance, des mesures de biosécurité et prévention des maladies, politique d’achat...).

Début 2019, le contenu du rapport périodique sur les volailles a été défini en collaboration avec l’AMCRA. Le 10/04/2019, **Belplume** a envoyé un rapport périodique pour la première fois. Belplume a ensuite travaillé activement à l’amélioration de la qualité des données : les éleveurs de volailles avec des rapports d’erreur ont été contactés, les couvoirs et les vétérinaires ont été étroitement impliqués, les modifications du logiciel ont permis d’améliorer les liens et les préanalyses préalables à un rapport ont fourni des informations supplémentaires et des solutions. Cela a entraîné une diminution du nombre de rapports d’erreur. En outre, le contenu du rapport sur les antibiotiques a constamment été optimisé et adapté. Fin 2019, Belplume a travaillé à l’élaboration du plan pour les grands utilisateurs et du plan sanitaire d’exploitation qui est entré en vigueur entre-temps.

L’enregistrement obligatoire des antibiotiques dans les exploitations laitières a commencé le 1^{er} octobre 2018 (via AB Register en Flandre, via Bigame en Wallonie) dans le cadre du cahier des charges **IKM/QFL/QMK**. En 2020, les exploitations laitières ont reçu le premier rapport de benchmarking. Avec le premier rapport sectoriel, le secteur a eu une vue globale de l’utilisation totale des antibiotiques, et

via des newsletters et des articles dans la presse spécialisée, une communication détaillée a été adressée aux vétérinaires et producteurs laitiers.

Toutes les initiatives prises par la **fédération professionnelle du secteur de la viande de veau (BVK)**, ont été compilées dans le ‘plan en 10 points relatif à l’utilisation rationnelle des antibiotiques chez les veaux d’engraissement’. La base pour l’implémentation de ce plan en 10 points est la base de données ‘antibiotiques’ développée et le benchmarking des exploitations de veaux et des lots de veaux d’engraissement. Les 10 points de travail concrets représentent un point de repère pour toutes les parties concernées afin de travailler de manière méthodique et intentionnelle à une utilisation plus rationnelle des antibiotiques chez les veaux d’engraissement. En outre, le plan en 10 points sera progressivement intégré dans le cahier des charges BCV, ce qui permettra de surveiller de manière indépendante et externe l’application réelle des 10 mesures convenues.



Source : ©Didier Vanmollekot

Associations de santé animale (ARSIA – DGZ)

Ces derniers temps, DGZ et ARSIA ont travaillé ensemble au développement d’une application s’articulant autour du plan sanitaire d’exploitation. L’application permet au vétérinaire d’exploitation de définir et de suivre - en concertation et en interaction avec l’éleveur - des actions ciblées à chaque visite d’exploitation et d’améliorer ainsi la santé de l’exploitation. Avec le soutien de l’AFSCA, un module ‘audit de biosécurité’ (basé sur le questionnaire Biocheck.UGent) est lié à l’application, ce qui permettra aux vétérinaires s’occupant de porcs de suivre annuellement la biosécurité à partir de 2021.

Elles s’investissent en outre activement dans la formation des éleveurs et des vétérinaires, notamment par la publication de newsletters et d’articles, et par le biais d’exposés et de workshops destinés aux vétérinaires. ARSIA et DGZ jouent également un rôle central dans la détermination de la sensibilité des germes isolés dans des échantillons d’animaux cliniquement malades.



Dès 2016, l’ARSIA s’est pleinement engagée dans la convention Antibiotiques en développant une stratégie d’accompagnement et d’encadrement inédite et transversale sous une seule et même appellation : « Altibiotique », un clin d’œil volontaire à la portée préventive de nos actions dans le but de diminuer l’usage des antibiotiques en élevage au travers d’une réduction de la prévalence des pathologies. Formations théoriques et pratiques, audits et visites de terrain, développement

d’outils informatiques et d’analyse des données d’exploitation mais aussi gratuité des antibiogrammes et développement de la production d’autovaccins sont autant d’actions et de services développés par l’ARSIA pour ses éleveurs et vétérinaires. Nous nous engageons quotidiennement à leurs côtés dans la lutte contre l’antibiorésistance et améliorons continuellement nos outils à l’image de Bigame. Un dispositif désormais capable de fournir à ses utilisateurs un rapportage complet de l’usage des antibiotiques en exploitations combinant indicateurs de l’ARSIA et ceux proposés par l’AMCRA. « Ensemble, pour aller plus loin ».

Avec la remise du prix de la biosécurité (‘Bioveiligheid Award’) en février 2020, DGZ a mis en avant les éleveurs de bovins qui investissent de manière innovante et/ou créative dans une exploitation biologiquement sûre. De cette manière, DGZ veut encourager d’autres éleveurs à suivre ces exemples.

En tant qu’un des membres fondateurs de la plateforme de partage de données DjustConnect, DGZ contribue également à rendre beaucoup plus accessible les données d’exploitation qu’à l’heure actuelle, en vue notamment de pouvoir établir de meilleurs liens de causalité et d’avoir de meilleurs aperçus des aspects de santé animale et de durabilité au sein de l’élevage belge.

DGZ participe à différents projets et programmes de lutte et de monitoring en vue d’orienter davantage les soins de santé animale sur la prévention. DGZ est notamment un partenaire au sein du projet européen ROADMAP (Rethinking Of Antimicrobial Decision-systems in the Management of Animal Production).

DGZ et ARSIA travaillent ensemble au développement d’une application relative au plan sanitaire de l’élevage. Elle permettra, lors des visites de l’exploitation, de suivre les actions spécifiques qui y ont été entreprises ou d’en décider de nouvelles, afin d’améliorer la santé de l’élevage.

AMCRA

L’AMCRA est le centre de connaissances pour tout ce qui concerne l’utilisation d’antibiotiques et la résistance à l’égard de ceux-ci chez les animaux en Belgique. L’unité « avis et communication » de l’AMCRA fait office de catalyseur pour l’utilisation responsable d’antibiotiques en communiquant avec le public cible et en le sensibilisant. De nombreuses activités ont été organisées en collaboration avec les organisations partenaires et l’autorité fédérale (campagnes de communication, séances

d’information, articles dans la presse spécialisée...). Une fonction importante de l’AMCRA est de conseiller les différents stakeholders. Des groupes de travail techniques sont mis en place afin de formuler des avis sur l’utilisation responsable des antibiotiques. Le vademecum a été spécifiquement rédigé à l’intention des vétérinaires et des étudiants en médecine vétérinaire, il reprend des directives relatives à l’antibiothérapie pour les bovins, porcs, volailles, chevaux, chiens et chats.



L’unité d’analyse des données de l’AMCRA, à la demande de l’AFMPS, mène l’étude des données relatives à l’utilisation d’antibiotiques qui sont rassemblées dans le système de collecte de données Sanitel-Med. L’AMCRA poursuit également la collaboration avec les cahiers de charge qui souhaitent proposer des services complémentaires aux utilisateurs du système de collecte des données Registre AB et BIGAME. Les méthodes appliquées pour l’analyse des données, le benchmarking et le rapportage ont été publiées sur le site internet de l’AMCRA (<https://www.amcra.be/fr/analyse-de-lutilisation-des-antibiotiques/>). Sur base des données d’utilisation collectées dans Sanitel-Med, l’AMCRA a élaboré des trajets de réduction pour les porcs, les poulets de chair et les veaux d’engraissement. Les trajets de réduction ont été élaborés en concertation avec les secteurs et ont été repris dans la deuxième convention antibiotiques. Les trajets de réduction permettront aux secteurs d’arriver à une réduction de l’utilisation d’antibiotiques et à un maximum de 1% d’utilisateurs en zone d’alarme d’ici fin 2024.

Trajets de réduction pour les porcs, les poulets de chair et les veaux d’engraissement entre 2021 jusqu’à la fin de 2024.

Porcelets non-sevrés			Porcelets sevrés			Porcs viandoux		
	Valeur de vigilance	Valeur d’action		Valeur de vigilance	Valeur d’action		Valeur de vigilance	Valeur d’action
01/01/2021	2	10	01/01/2021	14	50	01/01/2021	2,7	9
01/01/2023	2	6	01/01/2023	14	40	01/01/2023	2,7	6
01/01/2024	2	5	31/12/2024	14	30	01/01/2024	2,7	6

Truies			Veaux de boucherie			Poulets de chair		
	Valeur de vigilance	Valeur d’action		Valeur de vigilance	Valeur d’action		Valeur de vigilance	Valeur d’action
01/01/2021	0,28	1,65	01/01/2021	10	15	01/01/2021	6	14
01/01/2023	0,28	1,65	01/01/2023	9	13	01/01/2023	5	12
01/01/2024	0,28	1,65	31/12/2024	8	11	31/12/2024	5	10

Convention 2021 - 2024 relative à l’usage responsable des antibiotiques chez les animaux, établie entre l’Autorité fédérale et les différentes parties prenantes dans la lutte contre l’antibiorésistance

La deuxième Convention a été signée début 2021 par l’Autorité fédérale, représentée par les Ministres de la Santé publique et de l’Agriculture, l’industrie pharmaceutique (pharma.be), les organisations agricoles (ABS, Boerenbond et FWA), l’industrie des aliments composés (BFA), les organisations sectorielles (*Landsbond Pluimvee* et VEPEK), les associations de vétérinaires (UPV, VeDa, SAVAB-Flanders), les conseils régionaux de l’Ordre des Vétérinaires (CRFOMV et NGROD), les associations de santé animale (ARSIA et DGZ), les gestionnaires de guides sectoriels et de cahiers des charges (Belplume, Belpork, BVK, Belbeef, Codiplan, MilkBE), le Registre AB et l’AMCRA.

Le texte comporte 4 objectifs stratégiques qui correspondent aux objectifs de réduction décrits dans la « Vision 2024 » de l’AMCRA :

1. une utilisation globale maximale d’antibiotiques de 60 mg/PCU d’ici la fin 2024, ce qui correspond à une réduction de 65 % par rapport à l’année 2011¹ ;
2. une utilisation maximale de colistine de 1 mg/PCU d’ici 2024 ;
3. une réduction de 75 %, par rapport à 2011, de l’utilisation d’aliments médicamenteux contenant des antibiotiques d’ici fin 2024 ;
4. maintenir chaque année au minimum la réduction de 75 % déjà atteinte par rapport à 2011 en ce qui concerne l’utilisation d’antibiotiques d’importance critique (fluoroquinolones et céphalosporines de 3^e et 4^e générations).

Pour les animaux producteurs d’aliments, et en particulier les veaux d’engraissement, les porcs et les poulets de chair, des objectifs stratégiques sont fixés spécifiquement pour chaque espèce animale, avec un objectif commun à chacune de ces catégories d’animaux, à savoir un maximum de 1 % d’utilisateurs en zone d’alarme d’ici fin 2024.

Pour les animaux de compagnie, l’objectif est de développer d’ici 2022 une méthode pour l’évaluation de l’usage des antibiotiques chez cette catégorie d’animaux et, une fois que les données devant permettre cette évaluation auront été collectées, de mettre au point un trajet de réduction en vue de réduire l’utilisation d’antibiotiques chez ces animaux, sur base de données corroborées et en ligne avec les objectifs de réduction de la convention.



¹ Pour le calcul des objectifs stratégiques, on utilise les données des rapports annuels BelVet-Sac, exprimées en mg de substance active par kg de biomasse ; pour le calcul des objectifs spécifiques au secteur, ce sont les données de Sanitel-Med qui sont utilisées.

Résultats relatifs à l’utilisation d’antibiotiques chez les animaux en Belgique en 2020 et l’évolution depuis 2011

Chiffres de vente d’antibiotiques

L’utilisation de substances antibactériennes chez les animaux en Belgique fait l’objet d’une surveillance annuelle par rapport à la biomasse produite chaque année, dont les résultats sont publiés dans le rapport BelVet-SAC (<http://www.belvetsac.ugent.be>). Il s’agit de données relatives à la vente de substances antibactériennes, tant chez les animaux d’élevage que chez les animaux de compagnie. Ces chiffres de vente ne permettent pas de connaître leur utilisation pour chaque espèce animale.

Utilisation totale

- **Réduction visée avant la fin de 2020 : -50 %**
- **Évolution 2019-2020 : +0,2 %**
- **Réduction réalisée depuis 2011 : -40,2 %**

Une très légère augmentation de 0,2 % (mg de substance/kg de biomasse) a été enregistrée en 2020 par rapport à 2019. Ceci est dû à une augmentation de 0,2 % pour les produits pharmaceutiques et de 4,0 % pour les prémélanges, combinée à une augmentation de 2,64 % au niveau de la biomasse. En 2020, les très utilisées pénicillines et l’association sulfonamides-triméthoprime ont connu une légère augmentation de leurs ventes, de l’ordre de 2 %, tout comme les macrolides, avec une augmentation de 8,1 %. L’utilisation des céphalosporines de 1^{re} et 2^e génération connaît à nouveau une augmentation de 19,8 %, après une forte augmentation déjà observée l’année dernière. Par ailleurs, une baisse des ventes a pu être observée pour les polymyxines (-11,3 %), les tétracyclines (-5,9 %) et les aminosides (-6,5 %). Comparé à 2011 (année de référence), une **diminution cumulée de 40,2 %** de l’utilisation totale d’antibiotiques a été enregistrée en 2020. Cela signifie que les diminutions persistantes de ces cinq dernières années connaissent pour la première fois une remontée. La baisse cumulée ne se poursuit donc pas en 2020 et atteint un statu quo par rapport à un an plus tôt. Il faut par conséquent en conclure que la réduction de 50 % visée pour fin 2020 n’a pas pu être atteinte. Bien qu’une réduction de 40 % constitue un résultat appréciable, la tendance devra à nouveau être inversée en direction d’une nouvelle diminution dans les années à venir.

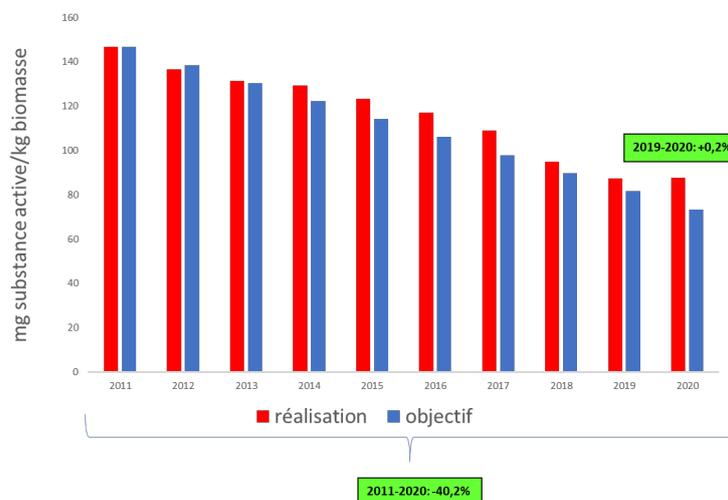


Figure 1 : Chemin de réduction annuelle mis en avant par AMCRA dans l’utilisation totale des antibiotiques entre 2011 et 2020 (barres bleues) et la réduction réelle atteinte entre 2011 et 2020 (barres rouges).

Colistine et oxyde de zinc

La diminution constante observée dans l’utilisation des polymyxines (principalement la colistine) en médecine vétérinaire au cours de ces 8 dernières années représente un très bon résultat. En effet, la colistine a été classée par l’OMS parmi les antibiotiques critiques ayant la priorité absolue pour la santé publique. En 2020, une **diminution cumulée de -71,3 % de son utilisation** a été observée par rapport à l’année 2012 (année qui précède l’autorisation de l’utilisation d’oxyde de zinc au titre de médicament) et de 11,3% par rapport à 2019.

L'utilisation de l'oxyde de zinc comme médicament pour le traitement de la diarrhée de sevrage chez les porcelets est autorisée depuis octobre 2013. En 2020, d'une part l'utilisation d'oxyde de zinc diminue de 14,4% par rapport à 2019 et, d'autre part, elle **diminue progressivement de -67,0%** par rapport à 2015, l'année où l'utilisation est la plus élevée depuis l'autorisation (87,2 tonnes).

Antibiotiques d’importance critique

- **Réduction visée avant la fin de 2020 : -75 %**
- **Évolution 2019-2020 : +32,1 %**
- **Réduction réalisée depuis 2011 : -70,1 %**

En ce qui concerne le deuxième objectif de l’AMCRA, à savoir la réduction de 75 % de l’utilisation des antibiotiques d’importance critique d’ici 2020 (fluoroquinolones et céphalosporines de 3^e et 4^e génération), une augmentation a été observée - pour la troisième année consécutive - au niveau de l’utilisation des fluoroquinolones (+36,2%), celle-ci étant principalement due à une hausse de l’utilisation de fluméquine (+63,6 %), mais l’utilisation d’enrofloxacin a elle aussi encore augmenté de 12,2 %. Le recours aux céphalosporines de 3^e et 4^e génération a également connu une légère hausse (2,3 %) après une diminution pendant plusieurs années consécutives.

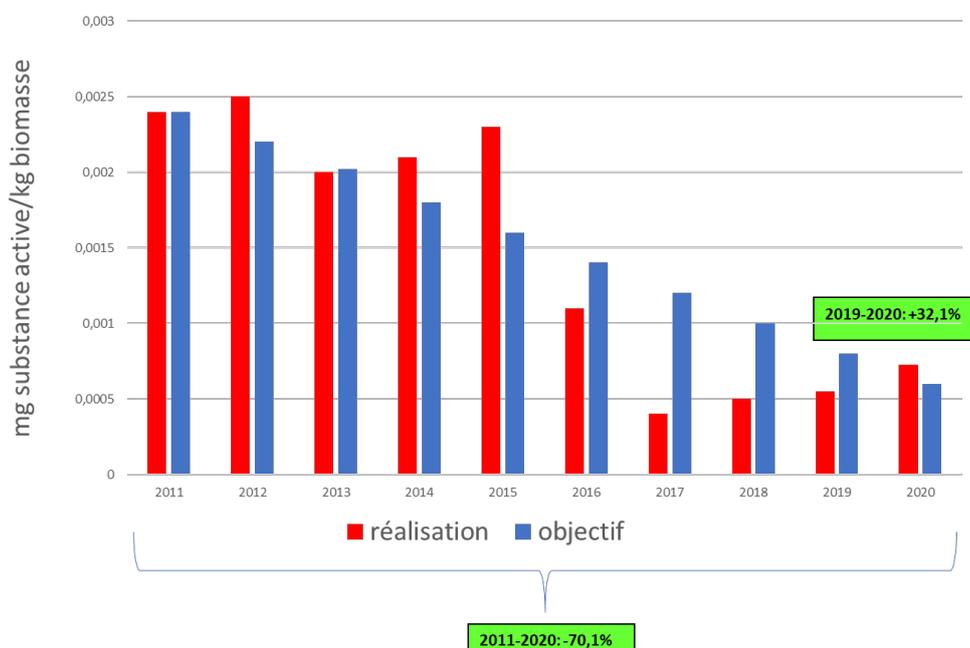


Figure 2 : Chemin de réduction annuelle mis en avant par l’AMCRA dans l’utilisation d’antibiotiques d’importance critique entre 2011 et 2020 (barres bleues) et la réduction réellement atteinte entre 2011 et 2020 (barres rouges).

Une **diminution cumulée de 70,1 % a été constatée par rapport à 2011**. L’objectif initial de -75 % a déjà été atteint fin 2016 mais, suite aux augmentations observées durant trois années consécutives, cet objectif doit à nouveau être atteint. Une réduction de 70,1 % représente malgré tout un bon résultat, mais de nouveaux efforts devront être déployés en vue de respecter l’arrêté royal du 21 juillet 2016 et ses mesures concernant l’utilisation des antibiotiques critiques chez les animaux producteurs de denrées alimentaires, et d’atteindre ainsi à nouveau l’objectif de -75 %.

Aliments médicamenteux

- **Réduction visée avant la fin de 2017 : -50 %**
- **Évolution 2019-2020 : +4,0 %**
- **Réduction réalisée depuis 2011 : -70,4 %**

Le 3^{ème} objectif de l’AMCRA, à savoir une réduction de 50% d’ici 2017, qui est repris dans la Convention antibiotiques, a largement été atteint ces dernières années. Entre 2019 et 2020, une légère augmentation de 4,0 % a cependant été observée. **En fin de compte, nous pouvons tout de même encore noter une réduction totale de 70,4 % depuis 2011.**

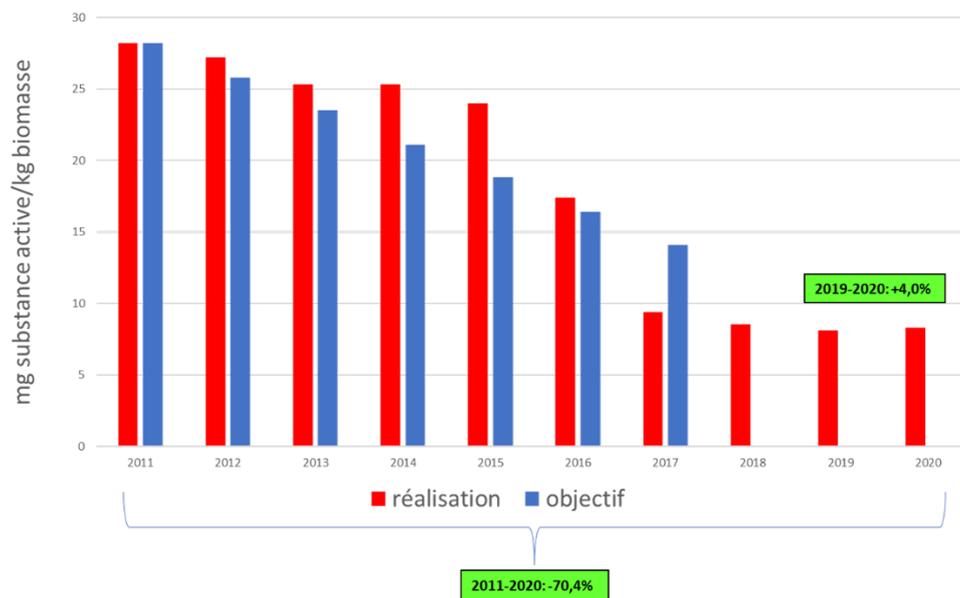


Figure 3 : Chemin de réduction annuelle mis en avant par l’AMCRA dans l’utilisation des aliments médicamenteux contenant des antibiotiques entre 2011 et 2020 (barres bleues) et la réduction réellement atteinte entre 2011 et 2020 (barres rouges).

Utilisation suivant le code de couleur AMCRA

Les antibiotiques avec un code de couleur orange sont les plus utilisés en termes de mg/kg de biomasse. La raison principale en est que les classes d’antibiotiques orange sont plus nombreuses que les jaunes. L’utilisation des antibiotiques de couleur jaune et orange a connu un statu quo entre 2019 et 2020. Comme indiqué, l’utilisation des antibiotiques ‘rouges’ a progressé en 2020 mais elle est toujours de 70,1 % inférieure à celle enregistrée en 2011.

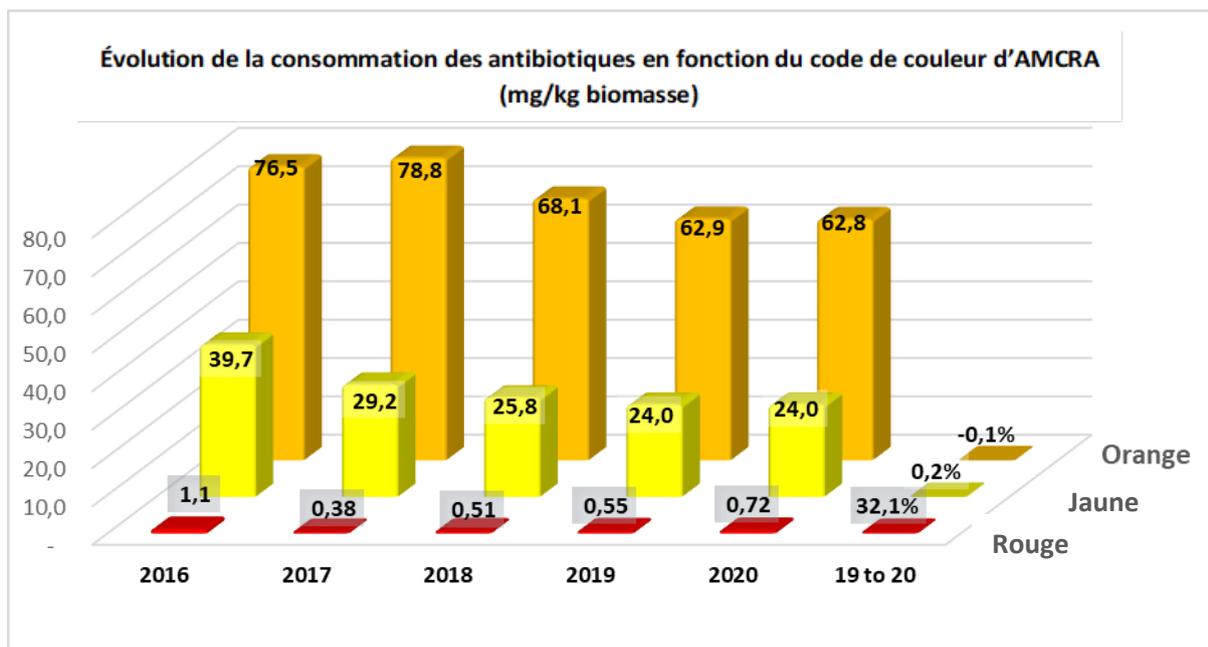


Figure 4 : La proportion d'utilisation de produits avec un code de couleur jaune, orange, ou rouge chez les animaux en Belgique entre 2014 et 2020 et l'évolution en pourcentage entre 2019 et 2020.

Chiffres de consommation des antibiotiques pour les porcs, les poulets et les veaux d'engraissement

Les données relatives à l'utilisation d'antibiotiques spécifique à chaque espèce animale peuvent être connues grâce à l'enregistrement obligatoire dans Sanitel-Med de l'ensemble des prescriptions, administrations et fournitures par le vétérinaire dans les élevages de porcs, de volaille (poulets de chair et poules pondeuses) et de veaux d'engraissement en Belgique (l'AR du 21.07.2016).

Couverture entre Sanitel-Med 2020 et BelVet-SAC 2020

Les données collectées dans Sanitel-Med couvrent 77 % de la quantité totale de substances actives qui ont été vendues en Belgique en 2020 conformément aux données BelVet-SAC (75 % des ventes de produits pharmaceutiques ; 93 % des ventes d'aliments médicamenteux contenant des antibiotiques). Cette différence entre les chiffres de vente et de consommation s'explique probablement en grande partie par le fait que l'enregistrement dans Sanitel-Med de l'utilisation d'antibiotiques pour les bovins viandeux et laitiers, les petits ruminants, les chevaux, dindes et lapins et tous les autres animaux (domestiques) n'est pas obligatoire pour le moment.

Utilisation par catégorie animale dans Sanitel-Med

L'utilisation d'antibiotiques est exprimée en nombre de jours pendant lesquels un animal reçoit un traitement antibiotique au cours des 100 jours de présence dans l'exploitation. Ce nombre est appelé **BD₁₀₀** (jours de traitement par 100 jours) et est calculé par catégorie d'animaux : "porc non sevré", "porc sevrant", "porc à l'engrais", "trouie", "poulet de chair", "poule pondeuse" et "veau d'engraissement" (figure 5). Avec un **BD₁₀₀ médian de 19,35**, l'utilisation d'antibiotiques était la plus

élevée chez les **veaux d’engraissement** en 2020. Cela signifie que 50% des élevages de veaux d’engraissement administrent des antibiotiques aux animaux moins de 19,35 jours par 100 jours, mais 50% des élevages traitent également plus de jours. Ce BD_{100} médian de 19,35 est toutefois synonyme **d’une diminution de 10% par rapport à 2019** (21,39) et une diminution de 28% par rapport à 2018. Le "**porc sevré**" est la catégorie d’animaux présentant la deuxième médiane la plus élevée de BD_{100} , soit **18,15**. On observe ici un **statu quo** par rapport à 2019 (18,15) et, au total, une diminution de 2,5 % par rapport à 2018. Le diagramme en boîtes, qui représente la répartition de l'utilisation des antibiotiques entre les différentes fermes, montre une plus grande répartition parmi les porcelets sevrés que parmi les veaux d’engraissement. Alors que l'utilisation de base" pour les veaux d’engraissement est plus importante, les plus gros utilisateurs ont une utilisation relativement plus importante pour les porcelets sevrés que pour les veaux d’engraissement. En troisième position se trouvent les **poulets de chair** avec un BD_{100} médian de **5,35**, ce qui représente une diminution de 10% par rapport à 2019 (5,92) et de 13% par rapport à 2018. La catégorie des verrats et des truies est restée sur un BD_{100} médian de 0,42 en 2020, à savoir la même valeur qu’en 2019. Cette stabilisation met un terme à l’augmentation observée entre 2018 et 2019. L’augmentation du BD_{100} médian entre 2018 et 2019-2020 entraîne tout de même une hausse totale de 20 % entre 2018 et 2020. Il faut toutefois souligner que les valeurs médianes absolues sont basses au sein de cette catégorie d’animaux. En outre, une légère augmentation a été rapportée pour la catégorie des porcs non sevrés (+2%) et une augmentation plus importante chez les poules pondeuses (+18%). Ces deux catégories ont toutefois une faible utilisation de base, raison pour laquelle des valeurs avec un faible BD_{100} médian sont encore observées en 2020, et ce malgré l’augmentation.

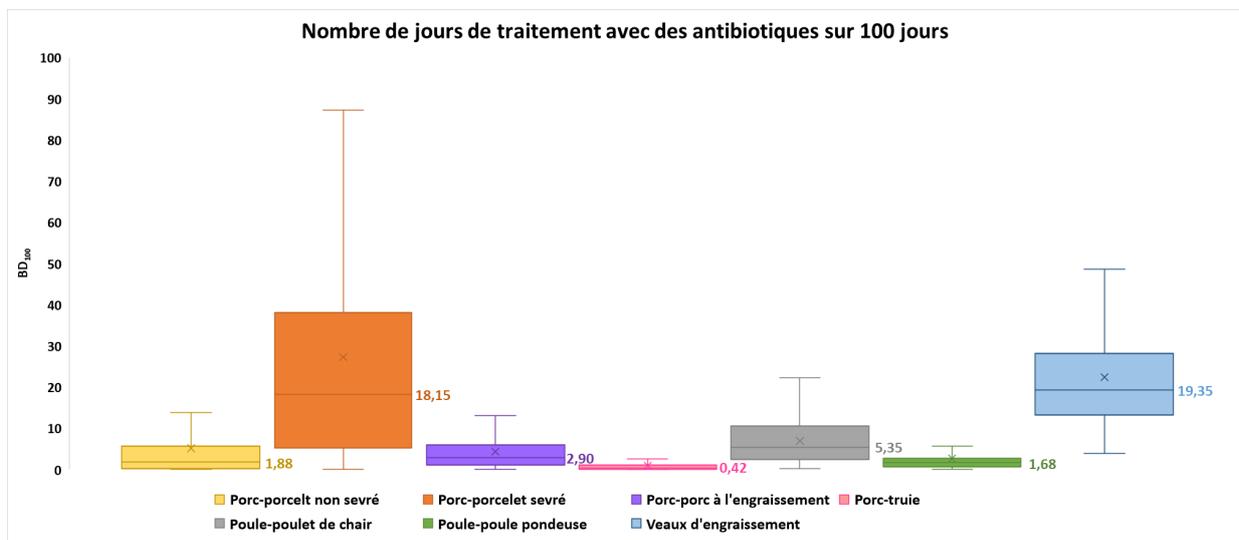


Figure 5 : Pour chaque catégorie d'animaux, la répartition de l'utilisation d'antibiotiques dans les exploitations de cette catégorie d'animaux est indiquée. La ligne foncée dans la case et le nombre le long de la case sont la médiane : 50% des exploitations utilisent moins, 50% utilisent plus.

Antibiorésistance dans les bactéries indicatrices et zoonotiques provenant d’animaux producteurs de denrées alimentaires

Contexte

Depuis 2011, l’**antibiorésistance** dans les bactéries provenant d’animaux producteurs de denrées alimentaires fait l’objet d’un **suivi annuel**. Ce monitoring est organisé par l’Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA) et est conforme au monitoring harmonisé au niveau de l’UE qui est mis en œuvre depuis 2014 conformément à la Décision d’exécution 2013/652/UE. ***Escherichia coli* (*E. coli*)**, une bactérie indicatrice, est isolée chez des porcs d’engraissement, des poulets de chair, des veaux d’engraissement et des jeunes bovins viandeux. La **prévalence et la sensibilité aux antibiotiques des *Staphylococcus aureus* résistants à la méthicilline (SARM)** font également l’objet d’un suivi tous les trois ans et en alternance chez les volailles (début 2011), les veaux d’engraissement, les bovins viandeux et laitiers (début en 2012) et chez les porcs (début en 2013) au sein de l’exploitation. Concernant ***Salmonella***, des échantillons sont prélevés annuellement dans le cadre du programme national de contrôle de *Salmonella enterica* chez les poussins de chair et les poules pondeuses.

Résultats

Évolution de la résistance chez Escherichia coli entre 2011 et 2020

Ce monitoring a pour objectif de **surveiller, chez *E. coli*** provenant d’animaux cliniquement sains, la résistance à certaines classes d’**antibiotiques** qui présentent **un intérêt pour la santé animale et la santé publique**. La figure 6a présente la prévalence des souches multirésistantes d’*E. coli*. Ces souches sont résistantes à au moins 3 classes différentes des 12 classes d’antibiotiques testées. Entre 2011 et 2020, la multirésistance des souches d’*E. coli* était la plus élevée chez les poulets de chair, suivis par les veaux d’engraissement, les porcs d’engraissement et les jeunes bovins viandeux. **Une diminution de la présence de souches d’*E. coli* multirésistantes a bel et bien été observée en 2020 par rapport à 2011, et ce chez toutes les espèces animales.**

La figure 6b présente la prévalence des souches d’*E. coli* pleinement sensibles après un test de sensibilité réalisé sur 12 classes différentes d’antibiotiques. Au fur et à mesure des années, les poulets de chair n’ont plus qu’environ 6,1% de souches d’*E. coli* encore sensibles aux 12 classes d’antibiotiques testées. Les souches d’*E. coli* pleinement sensibles sont les plus courantes chez les jeunes bovins viandeux. Entre 2011 et 2020, **la prévalence des souches d’*E. coli* sensibles augmente chez les porcs d’engraissement (+5%), chez les jeunes bovins viandeux (+16%) et chez les veaux d’engraissement (+11,3%) mais reste stable chez les poulets de chair.**

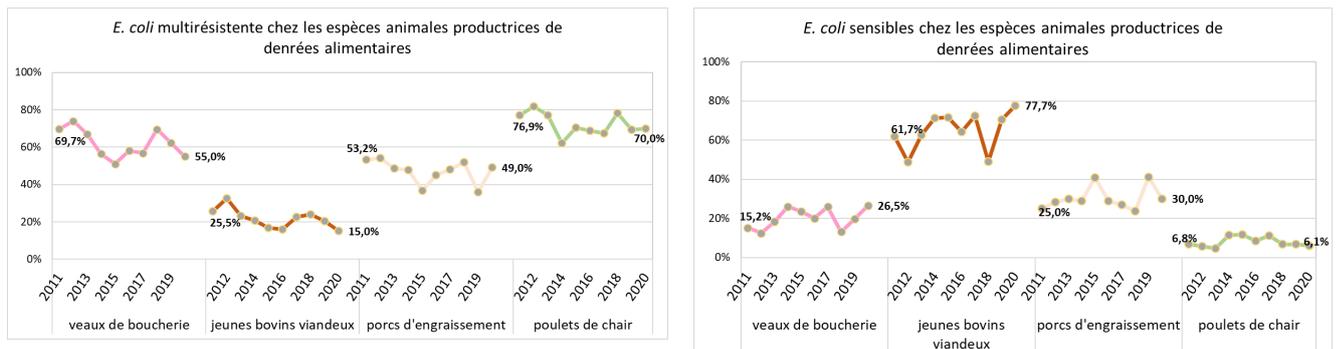


Figure 6 a et b. Évolution de la prévalence des *E. coli* multirésistantes (gauche) et sensibles (droite) chez les animaux producteurs de denrées alimentaires en Belgique entre 2011 et 2020. Infos supplémentaires : nombre d'échantillons par espèce animale = +/- 170 ; lieu et type de prélèvement : pour les veaux d'engraissement, les porcs d'engraissement, les poulets de chair, contenu du cæcum au niveau de l'abattoir ; pour les jeunes bovins viandeux (max. âgé d'un an), prélèvement rectal des excréments de l'animal au sein de l'exploitation de bovins viandeux ; classes d'antibiotiques testées : aminopénicillines, phénicols, (fluoro)quinolones, polymyxines, céphalosporines de 3^e génération, aminoglycosides, sulfonamides, triméthoprime, tétracyclines, macrolides, carbapénèmes, glycylicyclines. Analyse des échantillons : Sciensano

La figure 7 montre la prévalence des souches d'*E. coli* productrices de 'bêta-lactamase à spectre étendu' (BLSE) sur la base d'un monitoring sélectif et non sélectif réalisés chez les veaux d'engraissement, les porcs d'engraissement, et les poulets de chair. **Les souches positives issues aussi bien du monitoring sélectif que non sélectif sont suspectées de produire de la β -lactamase à spectre étendu et de ce fait être insensibles aux antibiotiques β -lactam.** Le monitoring sélectif détecte, à partir de +/- 300 échantillons d'excréments par espèce animale, des souches *E. coli* capables de se développer en présence de céfotaxime (céphalosporines de troisième génération – antibiotiques critiques). Le monitoring non sélectif donne le résultat du test de sensibilité qui a été effectué pour les céphalosporines, les céfotaximes et les ceftazidimes de 3^e génération sur +/- 170 souches d'*E. coli* choisies au hasard à partir d'un échantillon d'excréments des espèces animales concernées. Un monitoring sélectif conduit automatiquement à des prévalences plus élevées qu'un monitoring non sélectif.

Depuis le début du monitoring en 2011, la présence de **souches d'*E. coli* productrices de BLSE** reste relativement **faible** sur base du monitoring non sélectif réalisé chez les porcs d'engraissement, les veaux d'engraissement et les jeunes bovins viandeux (prévalence au maximum 10 %). À l'instar de ce qu'il se passe dans d'autres pays européens, une **hausse de la prévalence des BLSE** a été observée chez les **poulets de chair** par comparaison avec d'autres espèces animales. Celle-ci peut être imputée à différents facteurs de risque (dont une diminution de la durée de vie des poulets de chair par rapport aux porcs, aux veaux d'engraissement et aux bovins viandeux), mais aussi à une augmentation du recours à des antibiotiques qui sélectionnent des souches d'*E. coli* productrices de BLSE, les aminopénicillines. Les résultats du monitoring sélectif montrent également une présence plus élevée de BLSE chez les poulets de chair par rapport aux autres espèces animales, bien que la prévalence des BLSE ait connu une augmentation chez les veaux d'engraissement en 2019 et 2020. **Au fil des années, une diminution de la prévalence a été observée chez les porcs d'engraissement (-18%).**

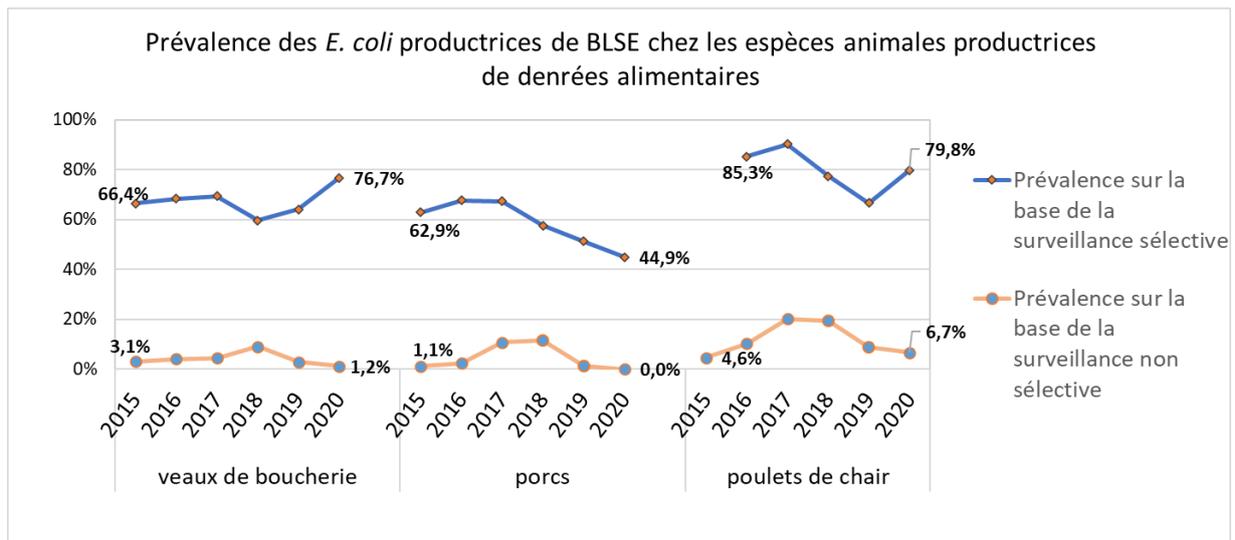
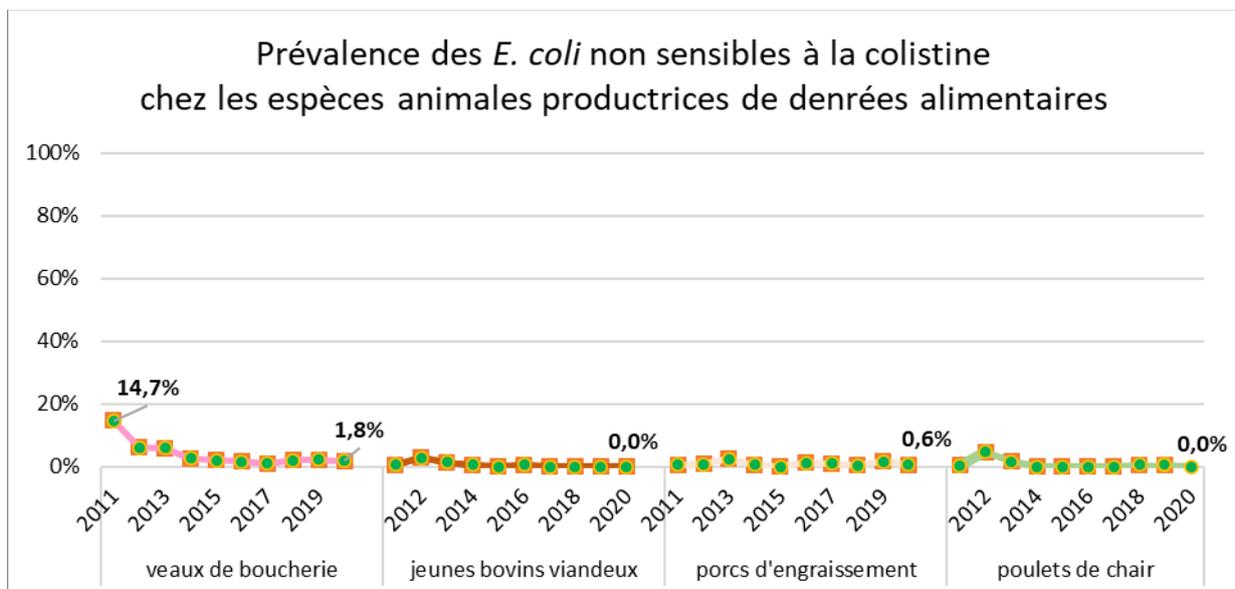


Figure 7. Évolution de la prévalence des *E. coli* productrices de bêta-lactamase à spectre étendu chez les animaux producteurs de denrées alimentaires en Belgique entre 2011 et 2019. Infos supplémentaires : Nombre d'échantillons par espèce animale = +/- 300 pour le monitoring sélectif, +/- 170 pour le monitoring non sélectif ; Lieu et type de prélèvement : contenu du caecum à l'abattoir ; monitoring sélectif : Milieu McConkey + céfotaxime ; monitoring non sélectif : sans céfotaxime. Analyse des échantillons : Sciensano

Depuis la découverte des mécanismes de résistance transmis horizontalement, la classe d'antibiotiques des polymyxines a été réévaluée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et considérée comme une classe d'antibiotiques d'importance critique parmi les plus prioritaires pour la santé publique. La colistine est le seul antibiotique appartenant à cette classe qui est utilisé chez les animaux producteurs de denrées alimentaires. **La résistance à la colistine d'*E. coli* chez les animaux producteurs de denrées alimentaires intégrés à la surveillance est historiquement basse (graphique 8). En 2020, tout comme lors des années précédentes, on a observé une très faible prévalence de la résistance.**



Graphique 8. Évolution de la prévalence d'*E. coli* non sensibles à la colistine chez les animaux producteurs de denrées alimentaires en Belgique entre 2011 et 2020. Information supplémentaire : +/- 170 échantillons par espèce animale ; lieu de l'échantillonnage : à l'abattoir, contenu du caecum, pour les veaux de boucherie, porcs d'engraissement et poulets de chair ; dans l'élevage pour les jeunes bovins viandeux (1 an maximum), prélèvement rectal de fèces. Analyse des échantillons : Sciensano

Évolution de la prévalence des *Staphylococcus aureus* (SARM) résistants à la méthicilline entre 2011 et 2020

La figure 9 montre l'évolution de la présence des *Staphylococcus aureus* résistants à la méthicilline, isolés au niveau nasal, chez les veaux d'engraissement, les jeunes bovins laitiers et viandeux, les porcs et les volailles. **Les isolats de SARM sont insensibles à la plupart des antibiotiques β -lactam et sont en outre souvent insensibles à plusieurs autres classes d'antibiotiques.**

La **prévalence des SARM chez les veaux d'engraissement** se situe entre 45 % et 80 % et présente donc une **prévalence clairement plus élevée** par rapport aux jeunes bovins viandeux et laitiers. **Les porcs sont également souvent porteurs de SARM**, bien qu'une **diminution de 13,2%** soit observée depuis **2013**. Chez les volailles, la prévalence est plus faible que 2,5% depuis 2011.

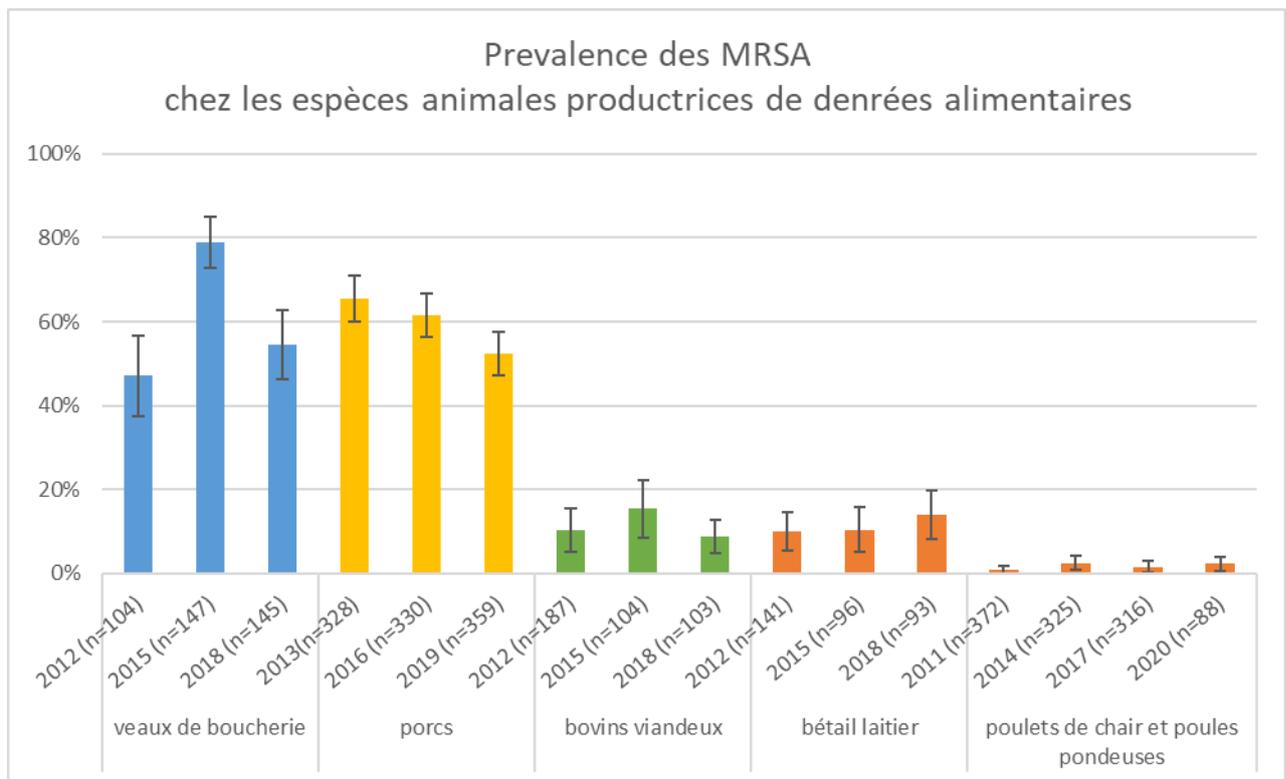


Figure 9. Évolution de la prévalence des *Staphylococcus aureus* (SARM) résistants à la méthicilline entre 2011 et 2020 chez les animaux producteurs de denrées alimentaires en Belgique. Infos supplémentaires : les SARM sont résistants à presque tous les antibiotiques β -lactam et sont souvent insensibles à de nombreuses autres classes d'antibiotiques ; nombre d'échantillons par espèce animale et année : voir axe x ; un échantillon = pool de 10-20 écouvillons nasaux ; lieu de prélèvement : élevage
Analyse des échantillons : Sciensano.

Évolution de la résistance aux fluoroquinolones de *Salmonella enterica* chez les volailles entre 2014 et 2020

La figure 10 montre la prévalence des **sérotypes de *Salmonella* les plus importants pour l'homme** qui ne sont **pas sensibles à la ciprofloxacine** (fluoroquinolone – antibiotiques d'importance critique). Les fluoroquinolones sont des antibiotiques importants dans le cadre du traitement de la Salmonellose chez l'homme.

La **prévalence de *S. Infantis* résistante à la ciprofloxacine chez les volailles est élevée depuis 2014**. En outre, ce sérotype est de plus en plus présent chez la volaille. En 2020, une prévalence plus élevée (33,3%) d'isolats de *S. Typhimurium* résistants à la ciprofloxacine a été observée chez les volailles par

rapport aux années précédentes où la prévalence pour ce sérotype restait inférieure à 30%. Il ne s’agit toutefois que de 3 souches, dont une résistante.

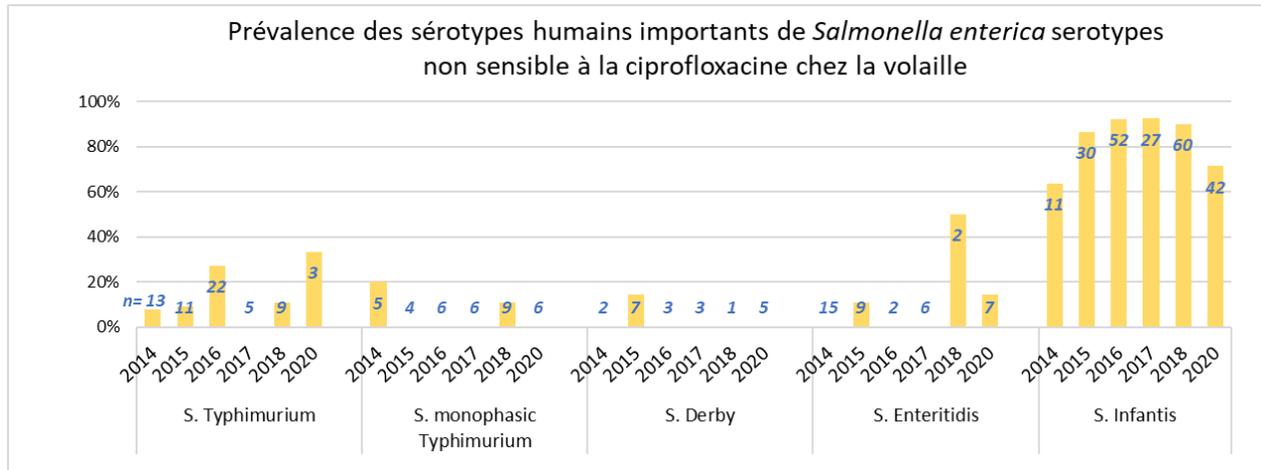


Figure 10. Évolution de la prévalence des sérotypes de *Salmonella enterica* non sensibles à la ciprofloxacine chez les volailles en Belgique entre 2014 et 2020. Infos supplémentaires : Nombre d’échantillons par an et sérotype : voir l’histogramme ; Lieu de prélèvement : dans l’exploitation de poulets de chair et de poules pondeuse. Analyse des échantillons : Sciensano

Conclusions finales

La dernière année de la ‘Vision 2020’ et de la convention sur les antibiotiques se caractérise par un statu quo dans l’évolution des données relatives aux ventes d’antibiotiques à usage vétérinaire. Il faut cependant constater que depuis le lancement de ce premier plan, un grand nombre d’engagements et d’initiatives ont été pris et que, grâce à la politique suivie et à la bonne collaboration entre l’AMCRA, les Autorités et toutes les organisations qui ont souscrit à la convention du 30 juin 2016, des réalisations considérables ont tout de même été concrétisées dans le cadre de réduction de l’usage d’antibiotiques. **Fin 2020, une diminution de 40,2 % de l’utilisation totale d’antibiotiques a été atteinte par rapport à 2011.** L’utilisation d’aliments médicamenteux contenant des antibiotiques a été réduite d’un total de **70,4 %** au cours des dernières années. L’utilisation des **fluoroquinolones**, s’agissant d’antibiotiques **d’importance critique**, a par contre **connu une augmentation pour la troisième année consécutive**. Cette année, cela s’explique principalement par une augmentation de l’utilisation de fluméquine de l’ordre de 63,6 %. L’utilisation des **céphalosporines de 3^e/4^e génération a également connu une légère augmentation de 2,3 %**. Bien que la consommation d’antibiotiques **d’importance critique** soit encore **inférieure de 70,1 %** par rapport à **2011**, nous nous devons de revenir à l’objectif déjà atteint initialement. La mise en œuvre renouvelée des articles concernés de l’AR du 21 juillet 2016 devra permettre d’influer sur cette évolution négative. **Fin 2020, un seul des trois objectifs de réduction a été atteint. Avec la signature de la Convention 2021-2024, avec les trajets de réduction fixés spécifiquement pour chaque espèce animale dans le cadre d’un nouveau plan de réduction, avec la Vision 2024 de l’AMCRA et le Plan d’action national One-Health pour la lutte contre l’antibiorésistance**, la coopération dans la lutte contre la résistance antimicrobienne se voit ravivée, avec toute l’énergie et l’espoir nécessaires pour poursuivre sur la voie d’une réduction de l’usage des antibiotiques.

Un constat positif est que la diminution de l’utilisation de colistine observée au cours de ces dernières années s’est également poursuivie en 2020. Ceci démontre, avec l’interdiction de l’oxyde de zinc fin 2020, que le secteur porcin prend des mesures préventives et met en œuvre des méthodes de traitement alternatives aux antibiotiques pour maîtriser les problèmes sanitaires au sein des élevages.

Grâce à **la collecte de données spécifiques aux différentes espèces animales**, l’utilisation d’antibiotiques peut être **cartographiée par secteur** et les exploitations individuelles ayant une utilisation (trop) élevée peuvent également être identifiées. Pour les veaux d’engraissement et les porcelets sevrés en particulier, en plus du niveau élevé d’utilisation, il existe également une grande variation d’utilisation entre les exploitations. Chez les veaux d’engraissement et les poulets de chair, une diminution de l’utilisation d’antibiotiques a pu être observée en 2020 par rapport à 2019. Chez les porcelets sevrés et les verrats/truies, la consommation d’antibiotiques s’est avérée identique à celle de l’année précédente. De légères augmentations ont été rapportées chez les porcelets non sevrés et les poules pondeuses, bien qu’il s’agisse de catégories animales associées à une utilisation de base relativement faible. Les éleveurs sont informés de leur utilisation par le biais **des rapports d’exploitation périodiques**. Si cette utilisation est supérieure à l’utilisation moyenne pour leur secteur et leur catégorie d’animaux, ils sont encouragés à élaborer des mesures pour une réduction durable de l’utilisation d’antibiotiques au sein de leur exploitation. Les vétérinaires et les éleveurs peuvent utiliser le plan sanitaire de l’exploitation et le plan d’action à cet effet.

La résistance aux antibiotiques chez la bactérie indicatrice *Escherichia coli* est relativement élevée depuis le début du monitoring en 2011. Il est vrai qu'on observe une tendance à la diminution du nombre de souches d'*E. coli* multirésistantes et une augmentation du nombre de souches d'*E. coli* pleinement sensibles en 2020 par rapport à 2011 pour les différentes espèces animales productrices de denrées alimentaires, à l'exception des poulets de chair. En 2020, des prévalences relativement élevées de souches d'*E. coli* productrices de BLSE ont encore été observées sur la base d'un monitoring sélectif réalisé chez des porcs d'engraissement, des poulets de chair et des veaux d'engraissement. Ces prévalences évoluent de manière favorable depuis quelques années chez les porcs. La sensibilité d'*E. coli* à la colistine, un antibiotique d'importance critique parmi les plus prioritaires pour l'être humain, reste également très élevée en 2020. Depuis le début du monitoring en 2011, les bactéries les plus retrouvées chez les porcs d'engraissement et les veaux d'engraissement sont les SARM. Les bovins viandeux et laitiers ainsi que les volailles sont dans une moindre mesure porteurs de la bactérie.

Une **réduction continue de l'utilisation** de tous les antibiotiques est très importante afin de poursuivre la diminution de l'antibiorésistance chez les différentes bactéries indicatrices et zoonotiques. L'utilisation d'antibiotiques est en effet la principale cause de sélection et de propagation de l'antibiorésistance chez les bactéries. La co-sélection joue un rôle important dans le maintien de la résistance aux différentes classes d'antibiotiques. **C'est pourquoi il ne faut pas uniquement continuer à réduire l'utilisation d'antibiotiques d'importance critique mais également celle de toutes les classes d'antibiotiques.**

Dans les années à venir, la collecte obligatoire de données sera étendue à toutes les espèces animales, y compris les animaux de compagnie. Tous les secteurs animaux ont conscience de la problématique et sont prêts à maintenir leurs efforts sur le long terme pour continuer à réduire la consommation d'antibiotiques, via des mesures préventives et une utilisation raisonnée, dans le but de parvenir à une diminution de la résistance dans les prochaines années. Ceci dans l'intérêt du bien-être et de la santé des animaux et des personnes.